

Abdellatif Ouammou : «Les conseils régionaux dotés d'un pouvoir d'exécution, la pièce maîtresse du modèle marocain»

Écrit par Propos recueillis par soumia Yahia



Selon Abdellatif Ouammou, juriste et membre du bureau politique du Parti du progrès et du socialisme (PPS), le modèle marocain de régionalisation doit être conçu dans la constitution comme un instrument, à compétences diverses, composant la structure de l'Etat. De son avis, ce système de décentralisation doit prévoir une législation régionale dans certains domaines représentant les particularités de chaque région.

Al Bayane : Pour accompagner le changement au niveau constitutionnel, une nouvelle vision de la régionalisation s'impose. Qu'est ce que vous en pensez ?

A. Ouammou : Je pense que ce dont le Maroc a besoin, c'est d'un système décentralisé ayant des missions précises et qu'il soit bien intégré dans la nouvelle constitution comme étant un instrument qui compose la structure de l'Etat. Lequel système doit avoir des compétences décentralisées sur tous les plans, en l'occurrence économique, social et culturel et tenant compte des particularités régionales. A mon avis, le travail des deux commissions, qu'il s'agisse de celle chargée de la révision de la constitution ou celle consultative de la régionalisation, doit être basé sur la manière de prévoir une législation régionale dans certains domaines représentant des particularités de chaque région afin de donner une pulsion forte et un réel élan dynamique à la décentralisation. Pour cela, la région doit être dotée de compétences dans la gestion locale et avoir une marge d'action pour le choix de la décision adéquate.

- Le souverain a appelé à la mise en place d'un modèle marocain tenant compte des spécificités marocaines. Comment ce modèle peut-il être conçu ?

A. Ouammou : Effectivement, le Maroc est pluriel dans le sens que chaque région a ses propres particularités. Les provinces sahariennes ne sont pas le Rif, etc. Donc, un modèle maroco-marocain réside justement dans le fait d'inclure cette donnée afin de mettre en valeur le potentiel régional et en évidence la diversité de notre pays. Cela requiert une intelligence collective pour la conception d'un modèle qui a la capacité de contenir et mobiliser toutes les composantes de la société marocaine. Pour cela, il faut se pencher de près sur la réalité marocaine.

- Le modèle régional tel que dans le discours royal prône un nouveau type de gouvernance et confère aux conseils régionaux un pouvoir d'exécution. En quoi cela peut-il contribuer au développement régional ?

A. Ouammou : Justement, c'est la pièce maîtresse de tout ce modèle. Cette conception de la régionalisation confèrera à la fois aux acteurs locaux l'aptitude non seulement de penser en amont mais aussi d'exécuter en aval. Il faut dire que jusqu'à maintenant, la centralisation de la décision n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés, à savoir le développement régional. Beaucoup de projets n'ont pas été fructueux car ceux qui les ont conçus sont loin de la réalité locale et sans aucune connaissance des impératifs régionaux. Cela revient à dire qu'une régionalisation avancée doit être perçue selon une méthode participative qui aura le mérite de stimuler les potentialités économiques sociales et culturelles, selon les contextes régionaux spécifiques.